

Établissement public

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts (DRAAF)

Alimentation

Santé-Environnement

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est un service déconcentré du ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (MASA). Placée sous l'autorité du Préfet de région, la DRAAF contribue à définir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et de l'aménagement et du développement durable du territoire.

Elle concourt à l'orientation, au soutien, à la structuration des filières agricoles et agroalimentaires et au renforcement de l'organisation économique des producteurs. Elle favorise la promotion des productions et la valorisation de la biomasse. La DRAAF met en œuvre au niveau régional les politiques de l'alimentation (offre alimentaire, protection des végétaux), de la forêt et du bois (organisation économique et de structuration des filières ; contrôle de la commercialisation des matériels forestiers de reproduction...) et de l'emploi dans les domaines agricole, agroalimentaire et forestier.

Elle participe à l'évaluation de l'impact des politiques publiques mises en œuvre par le ministère chargé de l'agriculture dans la région et assure la cohérence des interventions des établissements publics. Enfin, sous l'autorité du ministre chargé de l'agriculture, la DRAAF exerce l'autorité académique de l'enseignement technique agricole.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Site internet :

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

Adresse : Rue Françoise Giroud,
44021 Nantes, France Pays de la Loire

Facebook :

<https://www.facebook.com/Agriculture.Gouv/>

Twitter :

<https://twitter.com/Prefet44>